

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 31 mai 2023**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANN, Patricia SAUMANDE

Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES, Christophe ALAUZET

**Procurations :**

Philippe PARRAUD donne procuration à Virginie ARSEGUEL

**Absents :**

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ, Sébastien ROUGET

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

**1. Régularisation de l'emprise de la piste forestière**

Madame le Maire nous rappelle que la route qui mène à Brougues doit rentrer dans notre domaine public. Les différents propriétaires des petites parties de route ont été contactés. Il sera fait appel à CATHAR'ACTE pour régulariser l'emprise de la piste forestière et ce par un acte authentique administratif dressé par Madame Le Maire, un adjoint et les parties concernées.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

**2. Convention prise en charge stérilisation et identification des chats errants**

Madame le Maire nous rappelle que sur la Commune, il y a une forte prolifération de chats errants. La convention faite avec 30 millions d'amis n'a pas été fructueuse car la Commune doit trouver elle-même les vétérinaires, faire les avances et travailler avec les associations.

Madame le Maire propose de signer une convention avec la Clinique vétérinaire des Tilleuls. Le tarif serait de : 25 € pour la castration, 45 € pour l'ovariectomie, 35 € pour l'identification. La Commune propose une convention de 3 ans avec le cabinet vétérinaire.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**3. Dénomination et numérotation des voies de la commune**

Madame le Maire nous rappelle qu'avec le développement de la fibre, les adresses devront être normées. Cette norme sera indispensable pour la distribution du courrier et en cas d'intervention des secours.

Madame le Maire a demandé à la Poste un devis pour réaliser ce travail avec audit, plan d'adressage...pour un montant de 3 600 euros TTC.

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **4. Renforcement du réseau pluvial (Garrabet)**

Madame le Maire nous rappelle qu'en janvier 2022 suite à de fortes intempéries il y a avait eu des soucis sur le pluvial Chemin Latéral.

Des travaux doivent donc être envisagés : plusieurs devis ont été réalisés :

- Entreprise AZUARA pour un montant de 31 009,20 €uros TTC
- SARL SOCA pour un montant de 28 283,22 €uros TTC.

Madame le Maire propose de choisir l'entreprise la moins disante à travaux équivalents.

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **5. Sécurisation de la traverse de Mercus**

Concernant la sécurisation de la traverse de Mercus, Madame le Maire nous informe que la Communauté de communes a procédé à l'étape de l'appel d'offres.

Afin d'assurer la sécurité du transport scolaire, un changement de priorité sur la départementale D20 A Route d'Amplaing et le chemin du stade sera mis en place.

#### **6. Questions diverses**

Madame le Maire rappelle que le SMDEA a demandé une dérogation de circulation sur la route de Jarnat et le chemin de Rouy en vue de la construction d'une unité de reminéralisation de l'eau potable au Hameau de Jarnat, La Commune n'ayant pas donné son accord, le projet est suspendu. Auguste PEREIRA a reçu l'invitation pour le 07 juin à la journée mondiale de l'environnement Roseline RIU nous informe que les fêtes se dérouleront sur Amplaing fin juillet et sur Mercus mi-août.

Roseline a pris rendez-vous avec la diététicienne pour faire le point sur les menus de la cantine et de la crèche pour apporter des conseils.

Le tournoi Tennis fauteuil se déroulera les 08, 09, 10 et 11 juin 2023.

L'Assemblée Générale extraordinaire du Billard Mercusien ne s'est pas bien passée et il y a eu dissolution de l'association.

Suite à une mauvaise utilisation des poubelles rue du fournil à Mercus, le SPECTOM a décidé de supprimer ce point de collecte.

L'Assemblée générale de l'ACCA se tiendra le 09 juin à 20h30.

Madame le Maire lève la séance à 20h50.